

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

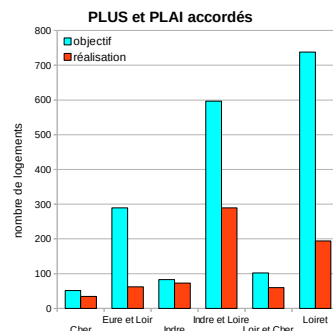
Bilan au 31 octobre 2017

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation initiale

	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 209	509	42%	651	203	31%
Cher	39	24	62%	12	10	83%
dont CA Bourges	16	14	88%	7	7	100%
Eure et Loir	206	39	19%	83	23	28%
Indre	56	55	98%	27	18	67%
Indre et Loire	424	211	50%	173	78	45%
dont Tours Métropole Val de Loire	266	104	39%	108	39	36%
dont CD Indre et Loire	158	107	68%	65	39	60%
Loir et Cher	73	41	56%	29	19	66%
Loiret	411	139	34%	327	55	17%
dont Orléans Métropole	242	70	29%	258	26	10%
dont CD Loiret	169	69	41%	69	29	42%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



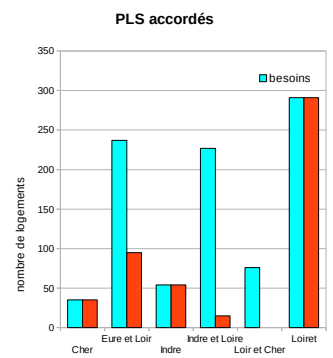
Les objectifs de la programmation régionale 2017 portent sur 1 860 logements PLUS/PLAI, dont 160 PLAI en structure dans le Loiret.

Le Cher a quasiment atteint ses objectifs initiaux.

L'Indre, le CD d'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher ont réalisé les deux tiers de leurs objectifs.

	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
Contingent : 600 logements	388	328	446	111	86	51
REGION						
Cher	0	0	0	0	35	35
dont CA Bourges	0	0	0	0	35	35
Eure et Loir	111	66	126	29	0	0
Indre	48	48	6	6	0	0
Indre et Loire	15	0	177	15	35	0
dont Tours Métropole Val de Loire	15	0	87	0	33	0
dont CD Indre et Loire	0	0	90	15	2	0
Loir et Cher	0	0	76	0	0	0
Loiret	214	214	61	61	16	16
dont Orléans Métropole	120	120	52	52	0	0
dont CD Loiret	94	94	9	9	16	16
Réserve régionale			-320 logements			

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Le contingent 2017 est le même qu'en 2016 avec 600 prêts PLS.

490 agréments ont pour le moment été distribués, pour une très large part dans le Loiret pour des structures.

L'éco-prêt à taux zéro

	Nombre d'offres émises Eco PTZ			Variation 2015/2016
	2015	2016	2017 S1	
Cher	116	118	36	1,7%
Eure et Loir	167	182	78	8,2%
Indre	105	103	56	-1,9%
Indre et Loire	181	178	80	-1,7%
Loir et Cher	140	175	71	20,0%
Loiret	215	250	167	14,0%
CENTRE	924	1006	488	8,2%
FRANCE	23 297	17 640	10 582	-32,1%

Source: SGFGAS

L'éco-prêt à taux zéro est un prêt réglementé aidé par l'État pour le financement des travaux de réhabilitation énergétique des logements. Le montant de l'éco-prêt qui a, la plupart du temps, les caractéristiques d'un prêt à la consommation affectée, est plafonné à :

- 20 000 € s'il finance un bouquet de deux actions de rénovation énergétique.
- 30 000 € s'il finance au moins trois actions de rénovation ou bien un ensemble de travaux d'amélioration de la performance globale d'un logement, mesuré par un expert thermicien.
- 10 000 € s'il finance une installation d'assainissement non collectif (ANC) peu consommatrice d'énergie.

L'éco-prêt peut être individuel (consenti à un particulier) ou, depuis janvier 2015, collectif (consenti à un syndicat de copropriété).

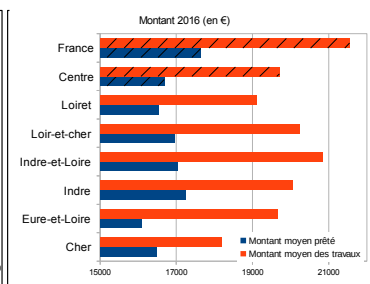
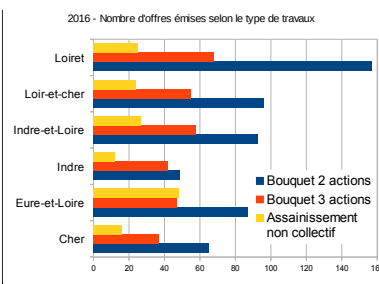
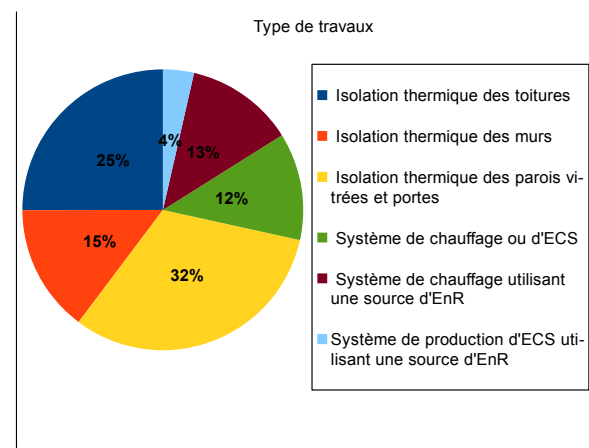
Pour 2016, le nombre d'éco-PTZ a progressé en région Centre-Val de Loire, alors qu'il a fortement diminué à l'échelle nationale.

Le montant moyen est resté stable, avec 16 682 € de moyenne (à noter que le prêt « Performance globale » n'a pas été utilisé en 2016).

Concernant le type de logement, l'éco-PTZ concerne majoritairement des propriétaires (92%) et des maisons (97%), avec une répartition assez équilibrée en tiers entre les années de construction (avant 1949, 1949-1974 et après 1975)

Enfin, les travaux concernent dans plus de la moitié des cas des travaux d'isolations (toiture, murs ou parois vitrés et portes)

Sur le premier semestre 2017, le nombre d'offres émises représente environ 50 % des offres émises ces deux dernières années.



LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 31 octobre 2017

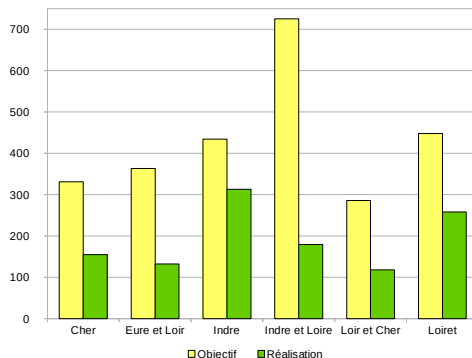
Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

Parc Privé - Programmation initiale

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

REGION	Avec double compte		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	2 587	1 155	45%
Cher	331	155	47%
<i>dont CA Bourges</i>	51	22	43%
Eure et Loir	363	132	36%
Indre	434	313	72%
Indre et Loire	725	179	25%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	210	65	31%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	515	114	22%
Loir et Cher	286	118	41%
Loiret	448	258	58%
<i>dont Orléans Métropole</i>	97	56	58%
<i>dont CD Loiret</i>	351	202	58%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Un peu moins de la moitié des objectifs Habiter Mieux sont atteints en région à fin octobre.

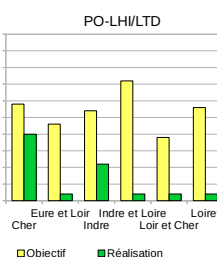
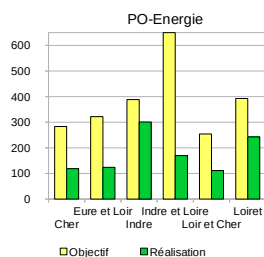
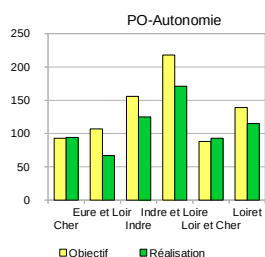
Le territoire de l'Indre a engagé le plus de dossiers (313), ce qui porte son taux de réalisation à 72 %.

Le Loiret a aussi dépassé la moitié de ses objectifs.

Aides aux propriétaires occupants

REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	801	665	83%	2 295	1 068	47%	162	39	24%
Cher	93	94	101%	283	119	42%	29	20	69%
<i>dont CA Bourges</i>	14	16	114%	44	17	39%	3	1	33%
Eure et Loir	107	67	63%	322	124	39%	23	2	9%
Indre	156	125	80%	388	301	78%	27	11	41%
Indre et Loire	218	171	78%	655	170	26%	36	2	6%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	65	50	77%	188	61	32%	10	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	153	121	79%	467	109	23%	26	2	8%
Loir et Cher	88	93	106%	254	111	44%	19	2	11%
Loiret	139	115	83%	393	243	62%	28	2	7%
<i>dont Orléans Métropole</i>	25	25	100%	83	55	66%	6	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	114	90	79%	310	188	61%	22	2	9%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



L'engagement des dossiers d'adaptation des logements à la perte d'autonomie est bien avancé (taux de réalisation régional : 83 %). Les territoires de la CA de Bourges et du Loir-et-Cher ont dépassé marginalement leur objectif.

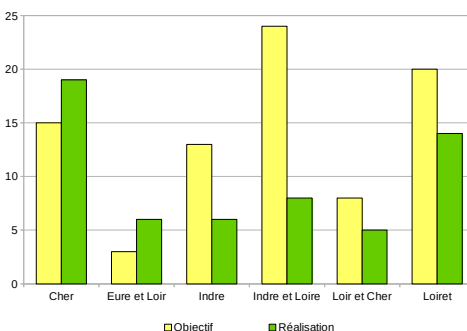
L'atteinte des objectifs d'amélioration énergétique pour les propriétaires occupants est à mi-parcours au niveau régional.

Concernant les dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé les réalisations sont concentrées sur les territoires du Cher (Etat) (19 dossiers) et de l'Indre (11 dossiers). Peu de dossiers ont été engagés sur les autres territoires (2 maximum).

Aides aux propriétaires bailleurs

REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	90	58	64%
Cher	15	19	127%
<i>dont CA Bourges</i>	3	4	133%
Eure et Loir	13	6	46%
Indre	10	6	60%
Indre et Loire	24	8	33%
<i>dont Tours Métropole Val de Loire</i>	10	4	40%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	14	4	29%
Loir et Cher	8	5	63%
Loiret	20	14	70%
<i>dont Orléans Métropole</i>	7	1	14%
<i>dont CD Loiret</i>	13	13	100%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Environ 2/3 des objectifs de logements PB sont atteints en région. Le territoire du Cher (Etat) a dépassé son objectif initial. Le CD du Loiret a atteint son objectif de 13 dossiers.

A fin octobre, 39 logements ont été réservés par Action Logements, dont 31 sur le département d'Eure-et-Loir.